



**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE AU 1371, RUE DU CENTENAIRE À LA CONCEPTION,
LE 9 FÉVRIER 2026**

LECTURE DES RÈGLES DE COMMUNICATION

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2026

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

4.1 Acceptation des comptes payables et payés et dépôt des autorisations de dépenses

4.2 Dépôt de la liste des arrérages de taxes et approbation de la liste officielle de la vente pour non-paiement de taxes 2025 par la MRC des Laurentides et radiation des montants prescrits

4.3 Présentation du projet dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives*

4.4 Embauche temporaire d'une adjointe exécutive au greffe à temps partiel

4.5 Embauche d'une coordonnatrice pour le camp de jour *La Toupie*

4.6 Autorisation de signature d'une lettre d'entente numéro 2026-01 entre la Municipalité et le *Syndicat canadien de la fonction publique (S.C.F.P.), section locale 2612*

4.7 Projets intégrés Bel-Air Tremblant – Programme des PGO – Abrogation de la résolution numéro 89-15

4.8 Adoption de la démarche de gestion des actifs municipaux de la Municipalité de La Conception

4.9 Résolution d'appui au réseau biblio des Laurentides concernant le maintien du tarif réduit pour les bibliothèques par *Postes Canada*

4.10 Résolution d'appui à la démarche de reconnaissance comme autre mesure de conservation efficace du parc d'escalade et de randonnée de la Montagne d'Argent

5. RÈGLEMENTATION ET POLITIQUES

- 5.1 Dépôt du rapport annuel sur l'application du Règlement de gestion contractuelle pour l'année 2025
- 5.2 Adoption du Règlement numéro 14-2025 modifiant le Règlement de zonage numéro 21-2024 afin de modifier certaines dispositions relatives aux usages multiples, aux usages additionnels, aux servitudes, aux bâtiments accessoires, aux constructions accessoires, aux bâtiments et constructions temporaires, aux espaces de stationnement, aux enseignes, aux espaces naturels et à l'aménagement des terrains, aux contraintes naturelles, aux contraintes anthropiques, aux projets intégrés, à l'usage principal « service d'entreposage extérieur » et aux bâtiments et constructions dérogatoires protégés par droits acquis
- 5.3 Adoption du Règlement numéro 04-2026 modifiant le Règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme numéro 30-2024 afin d'ajouter la possibilité de nommer des membres suppléants
- 5.4 Adoption du Règlement numéro 05-2026, abrogeant le Règlement numéro 32-2024, régissant l'usage et la tarification pour l'utilisation d'un bien, d'un service ou d'une activité municipale
- 5.5 Avis de motion – Règlement numéro 06-2026 modifiant le Règlement de zonage numéro 21-2024 afin de modifier certaines dispositions relatives aux constructions accessoires autorisées sur un terrain vacant, à l'obligation d'aménager un espace de stationnement sur un terrain où un usage est exercé et à l'agrandissement d'un bâtiment accessoire ou d'une construction accessoire
- 5.6 Adoption du premier projet de Règlement numéro 06-2026 modifiant le Règlement de zonage numéro 21-2024 afin de modifier certaines dispositions relatives aux constructions accessoires autorisées sur un terrain vacant, à l'obligation d'aménager un espace de stationnement sur un terrain où un usage est exercé et à l'agrandissement d'un bâtiment accessoire ou d'une construction accessoire

6. APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS

N/A

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 7.1 Désignation d'un officier municipal responsable de l'application du Règlement numéro 286-2014 de la MRC des Laurentides – Abrogation de la résolution numéro 2024-10-360

8. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- 8.1 Avenant numéro 8 relativement au mandat des professionnels – Construction du garage municipal

8.2 Achat supplémentaire de fourniture d'abrasif d'hiver

9. HYGIÈNE DU MILIEU

N/A

10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

10.1 Nomination du comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour les années 2026 et 2027

10.2 Demande de PPCMOI 2025-20065, visant à autoriser trois enseignes en façade avant de l'Hôtel de Ville dérogeant à plusieurs dispositions du Règlement de zonage numéro 21-2024 – Matricule 1213-42-5485-0-000-0000

10.3 Demande de PIIA 2025-20060, section B du chapitre III du Règlement sur les PIIA 26-2024, agrandissement du bâtiment principal - 3567, chemin des Chênes Ouest – Matricule 0414-56-8619

10.4 Demande de dérogation mineure 2025-20069 portant sur la hauteur de la véranda - 3567, chemin des Chênes Ouest – Matricule 0414-56-8619

10.5 Demande de dérogation mineure 2026-00001 portant sur la superficie du lot – 1741-1745, route Principale – Matricule 1212-63-3257

10.6 Demande de dérogation mineure 2026-00002 portant sur la superficie des lots – Lot 4 463 587, route Principale – Matricule 1212-63-4623

10.7 Demande de dérogation mineure 2026-00003 portant sur l'implantation du bâtiment principal – 2151, route des Érables – Matricule 0912-82-6696

10.8 Demande de PIIA 2026-00004, sections C et E du chapitre III du Règlement sur les PIIA 26-2024, opération cadastrale pour un bâtiment principal – 1225, rue des Roses – Matricule 1412-39-6425

11. LOISIRS ET CULTURE

N/A

12. DIVERS

N/A

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE